



Rapport de gestion

Exercice 2026

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2025

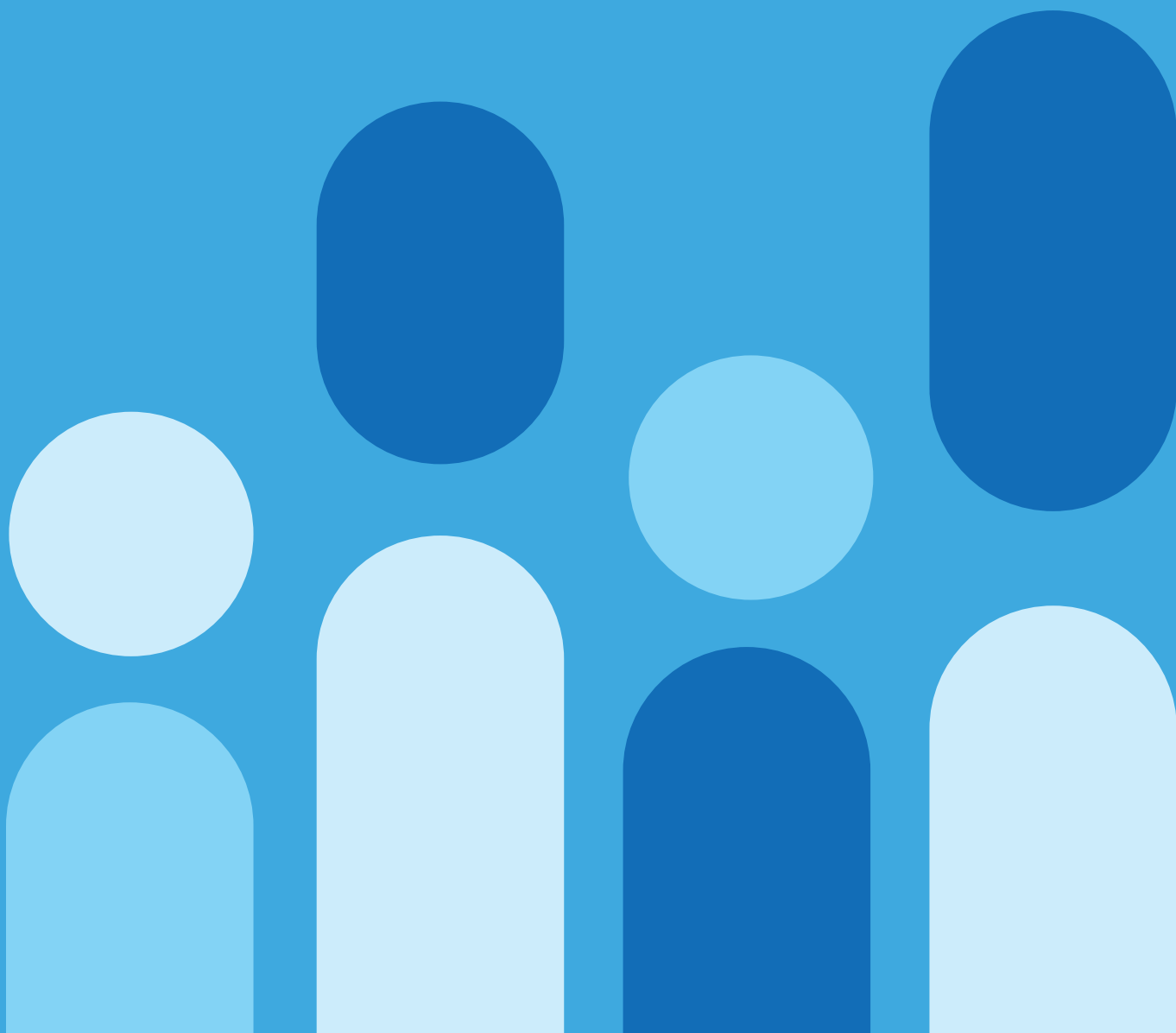


TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Résultats financiers des périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024	12
Principaux indicateurs de rendement	3	Rendement des secteurs d'activité	16
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024	22
Principales informations financières consolidées	6		
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	7		
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	10		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2025 et 2024 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 10 février 2026. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportant. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2025, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payant offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

SURVOL

Le Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B), la plus importante société de diffusion numérique sur plateformes connectées au monde, offre un contenu audio et vidéo de qualité inégalée aux consommateurs du monde entier. Pionnier de la diffusion et de la distribution multiplateformes, Stingray propose un vaste portefeuille de contenu numérique qui comprend des milliers de stations audio en direct et de radio, des chaînes télévisées consacrées à la musique, aux concerts et aux documentaires musicaux, des produits de karaoké, ainsi que des chaînes d'ambiance et de bien-être. Ses services sont accessibles sur les téléviseurs connectés, les enceintes intelligentes, les appareils mobiles, les voitures connectées ainsi que dans les commerces de détail. Atteignant des centaines de millions de consommateurs chaque mois, les produits de Stingray offrent une portée publicitaire exceptionnelle, qui permet aux marques de s'adresser à un public engagé aux quatre coins du monde. Propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale, dont TuneIn, Singing Machine, Stingray Karaoke et Qello Concerts, Stingray doit son succès à son équipe internationale composée de plus de 1000 employés. Pour en savoir plus : www.stingray.com.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Trimestre clos le 31 décembre 2025 (le « troisième trimestre de 2026 » ou « T3 2026 »)

124,8 M\$ ▲ 15,4 % par rapport au T3 2025 Produits	7,5 M\$ ▼ 52,2 % par rapport au T3 2025 Bénéfice net ou 0,11 \$ par action – dilué	38,0 M\$ ▲ 7,4 % par rapport au T3 2025 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou 0,55 \$ par action – dilués ¹⁾
44,5 M\$ ▲ 5,7 % par rapport au T3 2025 BAIIA ajusté ¹⁾	26,3 M\$ ▲ 12,2 % par rapport au T3 2025 Bénéfice net ajusté ¹⁾ ou 0,38 \$ par action – dilué ¹⁾	34,8 M\$ ▲ 21,5 % par rapport au T3 2025 Flux de trésorerie disponibles ajustés ¹⁾ ou 0,50 \$ par action – dilués ¹⁾

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du troisième trimestre clos le 31 décembre 2025

Comparaison avec le trimestre clos le 31 décembre 2024 (le « troisième trimestre de 2025 » ou « T3 2025 ») :

- Les produits ont augmenté de 15,4 % pour atteindre 124,8 millions de dollars, comparativement à 108,2 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a augmenté de 5,7 % pour s'établir à 44,5 millions de dollars, comparativement à 42,1 millions de dollars. Le BAIIA ajusté par secteur s'est chiffré à 33,0 millions de dollars ou 37,5 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 13,2 millions de dollars ou 36,00 % des produits pour le secteur Radio et à (1,7) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Le bénéfice net s'est établi à 7,5 millions de dollars (0,11 \$ par action – dilué¹⁾), par rapport à 15,7 millions de dollars (0,23 \$ par action – dilué¹⁾).
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ a été porté à 26,3 millions de dollars (0,38 \$ par action – dilué¹⁾), contre 23,4 millions de dollars (0,34 \$ par action – dilué¹⁾).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 38,0 millions de dollars (0,55 \$ par action – dilués¹⁾), en hausse de 7,4 % comparativement à 35,4 millions de dollars (0,51 \$ par action – dilués¹⁾).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ ont augmenté de 21,5 % pour se chiffrer à 34,8 millions de dollars (0,50 \$ par action – dilués¹⁾), comparativement à 28,6 millions de dollars (0,42 \$ par action – dilués¹⁾).
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma¹⁾ s'est établi à 2,49 fois, contre 2,54 fois.
- 303 700 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 3,8 millions de dollars, contre 271 200 actions rachetées et annulées pour un total de 2,0 millions de dollars.

Autres faits saillants des activités pour le troisième trimestre et événements postérieurs à la clôture

- Le 10 février 2026, la société a déclaré un dividende de 0,085 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 13 mars 2026 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 27 février 2026.
- Le 4 février 2026, la société a annoncé qu'elle avait conclu un avec Nissan, l'un des plus grands constructeurs automobiles au monde, visant à offrir le vaste catalogue de stations de radio et de balados de TuneIn dans certains véhicules Nissan et INFINITI aux États-Unis. Les conducteurs de véhicules Nissan et INFINITI équipés de la technologie Google bénéficieront d'un accès rapide à tout l'univers audio de Tunein, incluant les sports en direct, les dernières nouvelles, la musique personnalisée, des millions de balados et des dizaines de milliers de stations de radio.
- Le 2 février 2026, la société a annoncé une entente avec Experience Hendrix, L.L.C. pour la diffusion d'une vaste collection de films de concerts et de documentaires de l'emblématique guitariste Jimi Hendrix. Pour célébrer le Mois de l'histoire des Noirs, la collection complète est disponible dès maintenant sur The Coda Collection et sera progressivement ajoutée sur Qello Concerts au cours des prochains mois, permettant aux fans du monde entier de revivre les performances inoubliables de cette légende musicale.
- Le 6 janvier 2026, la société a annoncé un partenariat avec 3 Screen Solutions (3SS), un leader mondial dans la création d'expériences de divertissement multiplateformes pour une vaste gamme d'appareils et de véhicules. Cette collaboration intégrera le populaire service de karaoké de Stingray dans la prochaine génération de systèmes de divertissement embarqués. Disponible via le 3Ready Content Bundle de 3SS, Stingray Karaoke sera fourni aux constructeurs automobiles comme une solution pré-intégrée, accélérant ainsi le déploiement d'un divertissement de qualité pour les passagers.
- Le 22 décembre 2025, la société a annoncé un partenariat avec Mercedes-Benz, l'une des marques automobiles les plus prestigieuses au monde. Ce partenariat vise à intégrer les applications Stingray Musique et Stingray Karaoke dans tous les véhicules équipés de la dernière génération du système d'infodivertissement MBUX. Les applications seront préinstallées dans la section « Musique & Audio » des véhicules, avec un lancement prévu pour le premier semestre 2026.

- Le 19 décembre 2025, la société a annoncé que l'acquisition précédemment communiquée de Tuneln Holdings, Inc. a été finalisée, toutes les conditions préalables à la clôture de la Transaction ayant été satisfaites.
- Le 10 décembre 2025, la société a annoncé le lancement d'une solution comarquée combinant musique, balados et radio destinée aux constructeurs automobiles du monde entier. Fruit d'un partenariat stratégique avec BYD, un chef de file des véhicules à énergies nouvelles, le service sera inauguré sous le nom de BYD Audio by Stingray. Les conducteurs bénéficieront de l'ensemble des produits musicaux de Stingray, dont Stingray Karaoke avec micro et Calm Radio pour une ambiance de conduite relaxante. Cette collaboration stratégique, qui s'inscrit dans une série d'accords OEM, solidifie la position de Stingray en tant que fournisseur de divertissement automobile de premier plan.
- Le 9 décembre 2025, la société a annoncé le lancement de Stingray Cityscapes et EarthDay 365 sur LG Channels aux États-Unis. Cet enrichissement de contenu offre aux utilisateurs de téléviseurs intelligents LG des espaces dédiés pour explorer les merveilles de la planète et la beauté des paysages urbains.
- Le 8 décembre 2025, la société a annoncé le lancement de cinq chaînes télé gratuites financées par la publicité (FAST) sur Prime Video aux États-Unis. Les clients auront ainsi accès à une sélection des chaînes musicales les plus populaires de Stingray, couvrant une grande diversité de genres pour satisfaire tous les auditeurs. Les cinq nouvelles chaînes lancées sont : Stingray Hot Country, Stingray Remember the 80s, Stingray Smooth Jazz, Stingray The Spa et Stingray Easy Listening.
- Le 26 novembre 2025, la société a annoncé que sa filiale entièrement détenue Stingray Radio a conclu une entente avec Rawlco Radio pour l'acquisition de la station CHUP-FM (sous la marque C97.7) à Calgary, en Alberta. La transaction est sujette à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC »), qui est attendue au deuxième trimestre de l'exercice 2027.
- Le 11 novembre 2025, la société a annoncé avoir conclu une entente pour acquérir Tuneln Holdings, Inc., pionnière de la diffusion audio en direct et de la publicité. Cette acquisition élargit considérablement l'empreinte audio numérique mondiale de Stingray, accélère sa croissance dans les services de diffusion en continu et renforce son offre publicitaire en intégrant la plateforme publicitaire complète de Tuneln, qui fournit des solutions publicitaires ciblées audio, vidéo et d'affichage.
- Le 10 novembre 2025, la société a obtenu un prêt à terme additionnel de 150 millions de dollars américains dans le cadre de sa facilité de crédit existante afin de financer l'acquisition de Tuneln Holdings, Inc. De plus, la date d'échéance de la facilité de crédit a été prolongée d'un an, jusqu'au 10 novembre 2029.
- Le 30 octobre 2025, la société a annoncé l'acquisition de DMI, un leader américain du branding musical et de la publicité audio en magasin. Cette acquisition stratégique élargit le réseau de retail media de Stingray d'environ 8 500 emplacements aux États-Unis, portant le total en Amérique du Nord à 33 500, et consolidant ainsi sa position de leader dans l'industrie.
- Le 14 octobre 2025, la société a conclu un partenariat stratégique avec Juste pour rire, la marque de comédie la plus reconnue au monde. Cette collaboration vise à développer un réseau mondial de chaînes FAST (Free Ad-Supported Streaming TV) dédiées à la comédie, en accordant une attention particulière au divertissement audio.
- Le 9 octobre 2025, la société a annoncé l'expansion de son partenariat avec Roku. Sept des chaînes FAST les plus populaires de l'entreprise sont maintenant offertes aux utilisateurs de Roku au Royaume-Uni, leur donnant accès à un catalogue de contenu diversifié, gratuit et supporté par la publicité. Chaque nouvelle chaîne propose une expérience musicale ou ambiante distincte, conçue pour s'adapter à une humeur ou une occasion particulière.
- Le 2 octobre 2025, la société s'est associée à TELUS, une entreprise de technologie de communication de renommée mondiale, pour lancer sept nouvelles chaînes de télévision en streaming gratuites financées par la publicité (FAST) sur TELUS TV+ et Stream+. Cette initiative vient bonifier l'expérience de divertissement des téléspectateurs à travers le Canada. Elle propose une sélection variée de chaînes musicales et de style de vie, soigneusement choisies pour s'adapter à chaque humeur et occasion, allant des ambiances sonores cinématographiques aux contenus dédiés au bien-être.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action après dilution)	3 mois				9 mois			
	31 décembre 2025 T3 2026		31 décembre 2024 T3 2025		31 décembre 2025 Cumul 2026		31 décembre 2024 Cumul 2025	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
Produits	124 843	100,0 %	108 228	100,0 %	333 742	100,0 %	290 883	100,0 %
Charges d'exploitation	94 474	75,7 %	68 124	62,8 %	238 450	71,4 %	188 550	64,8 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	8 272	6,6 %	8 052	7,3 %	23 122	6,9 %	22 694	7,8 %
Charges financières, montant net ¹⁾	341	0,3 %	11 639	10,7 %	6 869	2,1 %	32 900	11,3 %
Variation de la juste valeur des placements	10	0,0 %	(43)	0,0 %	32	0,0 %	(56)	0,0 %
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	189	0,2 %	(288)	(0,3) %	562	0,2 %	3 591	1,2 %
Perte sur la sortie de placements	815	0,7 %	–	– %	1 265	0,4 %	–	– %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9 372	7,4 %	1 042	1,0 %	13 719	4,1 %	4 414	1,5 %
Bénéfice avant impôts	11 370	9,1 %	19 702	18,2 %	49 723	14,9 %	38 790	13,4 %
Impôts	3 876	3,1 %	4 025	3,7 %	13 674	4,1 %	10 005	3,5 %
Bénéfice net	7 494	6,0 %	15 677	14,5 %	36 049	10,8 %	28 785	9,9 %
BAIIA ajusté²⁾	44 519	35,7 %	42 108	38,9 %	117 695	35,3 %	107 172	36,8 %
Bénéfice net ajusté²⁾	26 284	21,1 %	23 424	21,6 %	69 479	20,8 %	54 086	18,6 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	38 017	30,5 %	35 387	32,7 %	81 333	24,4 %	65 320	22,5 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés²⁾	34 796	27,9 %	28 636	26,5 %	81 991	24,6 %	65 201	25,4 %
Dette nette²⁾	502 326	–	351 573	–	502 326	–	351 573	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma²⁾	2,49x	–	2,54x	–	2,49x	–	2,54x	–
Bénéfice net par action – de base	0,11	–	0,23	–	0,53	–	0,42	–
Bénéfice net par action – dilué	0,11	–	0,23	–	0,52	–	0,42	–
Bénéfice net ajusté par action – de base ²⁾	0,39	–	0,34	–	1,02	–	0,79	–
Bénéfice net ajusté par action – dilué ²⁾	0,38	–	0,34	–	1,01	–	0,78	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base ²⁾	0,56	–	0,52	–	1,20	–	0,96	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués ²⁾	0,55	–	0,51	–	1,18	–	0,95	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base ²⁾	0,51	–	0,42	–	1,21	–	0,95	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués ²⁾	0,50	–	0,42	–	1,19	–	0,95	–
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	88 117	70,6 %	72 218	66,7 %	230 393	69,0 %	189 958	65,3 %
Radio	36 726	29,4 %	36 010	33,3 %	103 349	31,0 %	100 925	34,7 %
Produits	124 843	100,0 %	108 228	100,0 %	333 742	100,0 %	290 883	100,0 %
Produits par région								
Canada	53 592	42,9 %	54 184	50,1 %	154 598	46,3 %	152 140	52,3 %
États-Unis	60 308	48,3 %	42 316	39,1 %	147 403	44,2 %	103 157	35,5 %
Autres pays	10 943	8,8 %	11 728	10,8 %	31 741	9,5 %	35 586	12,2 %
Produits	124 843	100,0 %	108 228	100,0 %	333 742	100,0 %	290 883	100,0 %

Notes :

- 1) Les intérêts payés ont été de 4,9 millions de dollars au T3 2026 (6,2 millions de dollars au T3 2025) et de 14,7 millions de dollars pour le cumul 2026 (18,5 millions de dollars pour le cumul 2025).
- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise des mesures et des ratios non conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance et sa situation financière d'une période à l'autre. La société estime qu'il s'agit de mesures supplémentaires importantes qui éliminent les éléments ayant moins d'incidence sur la performance de ses activités principales et pouvant potentiellement fausser l'analyse des tendances de sa performance et de sa situation financière. Elle utilise également des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des performances financières d'une période à l'autre, pour préparer les budgets et les prévisions annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. La société estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS s'ajoutent aux mesures financières préparées conformément aux IFRS pour permettre aux investisseurs d'évaluer les résultats de la société, sa performance sous-jacente et ses perspectives d'avenir d'une manière similaire à celle de la direction.

Les mesures financières non conformes aux IFRS présentées ci-après ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

BAlIA ajusté

La société estime que le BAlIA ajusté fournit aux investisseurs des informations utiles, car il s'agit d'une mesure courante dans le secteur et qu'il s'agit également d'une mesure clé de la performance financière de la société, sans la variation causée par les incidences des éléments détaillés ci-dessous, car il fournit une indication de la capacité de la société à saisir les occasions de croissance de manière rentable, à financer ses activités courantes et à servir sa dette à long terme. Il s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes (les produits financiers nets), les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, la charge liée aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, la variation de la juste valeur des placements, la dépréciation du goodwill, la quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées, la perte (le profit) sur la sortie d'un placement, les autres produits, de même que les coûts d'acquisition, les frais juridiques, les charges de restructuration et les autres charges. La société estime que le BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Marge du BAlIA ajusté

La marge du BAlIA ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour analyser la rentabilité de la société et faciliter la comparaison entre les périodes. Elle correspond au BAlIA ajusté d'une période donnée, divisé par les produits de cette période. La société estime que la marge du BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également ce ratio non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celui-ci est couramment utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des sorties de trésorerie qui soutiennent les activités de la société. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. En outre, la direction y a recours pour indiquer la solidité financière et la liquidité de la société. Elle s'entend du montant net des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, diminué des dépenses d'investissement, des intérêts payés, du remboursement d'obligations locatives, de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation ainsi que des pertes ou profits non réalisés sur change, abstraction faite des coûts d'acquisition, des frais juridiques et des charges de restructuration et autres charges. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués

Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués s'entendent des flux de trésorerie disponibles ajustés d'une période donnée, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution. La direction a recours à cette mesure parce qu'elle constitue un indicateur de la solidité financière et de la liquidité par action après dilution de la société et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour une période donnée, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution.

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par la direction comme autre mesure de la rentabilité de la société, puisqu'il fournit des indicateurs de la performance utiles. La société estime que le bénéfice net ajusté est utile aux investisseurs, car il permet de repérer les tendances sous-jacentes des activités de la société qui pourraient autrement être masquées par certaines radiations, charges, produits ou recouvrements qui peuvent varier d'une période à l'autre. La société estime que le bénéfice net ajusté est une mesure importante, car elle montre des résultats stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Il est obtenu en retranchant du bénéfice net les profits ou pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés, l'amortissement des immobilisations incorporelles, les profits ou pertes liés à la variation de la juste valeur des placements, la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et les unités d'actions différées, la dépréciation du goodwill, la quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées, la perte (le profit) sur la sortie d'un placement, les autres produits et les coûts d'acquisition, les frais juridiques, les charges de restructuration et autres charges, et l'incidence fiscale de ces ajustements. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Bénéfice net ajusté par action – dilué

Le bénéfice net ajusté – dilué est un ratio non conforme aux IFRS utilisé par la direction pour évaluer la performance financière par action après dilution et pour faciliter la comparaison entre les périodes. Le bénéfice net ajusté par action après dilution s'entend du bénéfice net ajusté d'une période donnée, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution.

BAIIA ajusté DDM

Le BAIIA ajusté des douze derniers mois (DDM) est une mesure non conforme aux IFRS qui représente le BAIIA ajusté d'un trimestre donné, additionné du BAIIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement ce trimestre de référence. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté DDM est une mesure utile de la performance financière de la société pour les douze derniers mois.

BAIIA ajusté pro forma

Le BAIIA ajusté pro forma est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au BAIIA ajusté DDM, compte tenu du BAIIA ajusté des acquisitions réalisées pour les mois précédant ces acquisitions, du montant estimé des synergies sur le plan des produits et des économies de coûts découlant de ces acquisitions. De plus, le BAIIA ajusté pro forma tient compte de l'incidence sur douze mois de ces importantes mesures de réduction des coûts, des mesures de restructuration, ainsi que des nouvelles embauches dans l'équipe des ventes des divisions dont la croissance est la plus rapide. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté pro forma offre aux investisseurs un indicateur financier utile pour l'appréciation et l'évaluation de la performance financière de la société entre les périodes, en tenant compte de l'incidence des acquisitions et des initiatives de réduction de coûts, en presumant que celles-ci sont survenues à l'ouverture de l'exercice, de même que de l'incidence de certains événements autrement non récurrents. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Les ajustements pour arriver au BAIIA ajusté pro forma sont basés sur des estimations et des hypothèses faites par la direction qui sont intrinsèquement incertaines, bien qu'elle les considère comme raisonnables, et soumises à des incertitudes et à des éventualités commerciales, économiques et concurrentielles importantes, qui sont toutes difficiles à prévoir et dont beaucoup sont indépendantes de notre volonté. Le BAIIA ajusté des acquisitions pour les mois précédant ces acquisitions est basé sur les livres et les registres internes dont dispose la direction et a été déterminé conformément à la définition utilisée par la société. Les montants excluent certaines charges non récurrentes qui ont été ou seront engagées dans le cadre de ces acquisitions, y compris les honoraires nécessaires pour réaliser les acquisitions. Les mesures de réduction des coûts et de restructuration reposent sur certaines estimations et hypothèses et ne doivent pas être considérées comme une représentation par la société ou toute autre personne que la société atteindra ces résultats. Le BAIIA ajusté pro forma est présenté à titre d'information uniquement et ne prétend pas représenter les résultats de la société si les acquisitions avaient été effectuées par la société à l'ouverture de la période présentée. Cette mesure n'est pas non plus destinée à projeter les résultats pour toute date ou période future. Par conséquent, le lecteur doit faire preuve de prudence dans l'interprétation de cette mesure financière et ne doit pas s'y fier indûment.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux facilités de crédit, y compris leur partie courante, et à la dette subordonnée de la société, diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société. La direction s'en sert pour surveiller le montant de la dette à une date donnée, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et en tant qu'indicateur de la situation financière globale de la société.

Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma

Le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond à la dette nette, divisée par le BAIIA ajusté pro forma. La société estime que le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est une mesure importante pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé, des synergies découlant des acquisitions et des mesures durables de réduction de coûts effectuées au cours des 12 derniers mois.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action – dilué, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

	3 mois		9 mois	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)	T3 2026	T3 2025	Cumul 2026	Cumul 2025
Bénéfice net	7 494	15 677	36 049	28 785
Charges financières, montant net	341	11 639	6 869	32 900
Variation de la juste valeur des placements	10	(43)	32	(56)
Impôts	3 876	4 025	13 674	10 005
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	1 936	2 104	5 783	6 149
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 583	850	3 823	3 077
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 753	5 098	13 516	13 468
Rémunération fondée sur des actions	195	62	102	298
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	13 955	1 942	22 301	4 541
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	189	(288)	562	3 591
Perte sur la sortie de placements	815	–	1 265	–
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9 372	1 042	13 719	4 414
BAIIA ajusté	44 519	42 108	117 695	107 172
Marge du BAIIA ajusté	35,7 %	38,9 %	35,3 %	36,8 %
Bénéfice net	7 494	15 677	36 049	28 785
<i>Ajustements :</i>				
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments dérivés	(3 028)	2 770	(5 213)	8 257
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 753	5 098	13 516	13 468
Variation de la juste valeur des placements	10	(43)	32	(56)
Rémunération fondée sur des actions	195	62	102	298
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	13 955	1 942	22 301	4 541
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	189	(288)	562	3 591
Perte sur la sortie de placements	815	–	1 265	–
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9 372	1 042	13 719	4 414
Charge d'impôt liée aux ajustements détaillés ci-dessus	(7 471)	(2 836)	(12 854)	(9 212)
Bénéfice net ajusté	26 284	23 424	69 479	54 086
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 032	68 742	68 757	68 978
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,38	0,34	1,01	0,78

	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)			
BAIIA ajusté DDM	152 721	136 595	142 199
BAIIA ajusté pour les mois précédant l'acquisition qui n'a pas été déjà pris en compte dans les résultats	44 414	299	150
Synergies de coûts découlant de l'acquisition de Tuneln	3 585	–	–
Initiatives de réduction des coûts durables	643	1 332	1 046
BAIIA ajusté pro forma	201 363	138 226	143 395

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

	3 mois		9 mois	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)	T3 2026	T3 2025	Cumul 2026	Cumul 2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	38 017	35 387	81 333	65 320
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 297)	(1 765)	(5 621)	(5 137)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(554)	(848)	(1 152)	(1 497)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 658)	(1 263)	(4 359)	(3 813)
Intérêts payés	(4 895)	(6 159)	(14 680)	(18 494)
Remboursement d'obligations locatives	(1 095)	(1 025)	(3 377)	(3 341)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(2 032)	1 076	17 432	23 757
Perte non réalisée (profits non réalisés) sur change	(1 062)	2 191	(1 304)	3 992
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9 372	1 042	13 719	4 414
Flux de trésorerie disponibles ajustés	34 796	28 636	81 991	65 201
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 032	68 742	68 757	68 978
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués	0,50	0,42	1,19	0,95

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)			
Facilités de crédit	519 658	370 826	341 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(17 332)	(19 253)	(13 984)
Dette nette	502 326	351 573	327 381
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	2,49	2,54	2,28

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE 2025 ET 2024

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2026	T3 2025	Variation (en %)	Cumul 2026	Cumul 2025	Variation (en %)
Produits par région						
Canada	53 592	54 184	(1,1)	154 598	152 140	1,6
États-Unis	60 308	42 316	42,5	147 403	103 157	42,9
Autres pays	10 943	11 728	(6,7)	31 741	35 586	(10,8)
Produits	124 843	108 228	15,4	333 742	290 883	14,7

Échelle mondiale

Les produits du troisième trimestre de 2026 ont augmenté de 16,6 millions de dollars, ou 15,4 %, pour atteindre 124,8 millions de dollars, comparativement à 108,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2025. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de Tuneln, par l'augmentation des ventes de matériel en raison de l'acquisition de The Singing Machine et par la hausse des produits provenant des chaînes FAST.

Les produits du cumul 2026 ont progressé de 42,9 millions de dollars, ou 14,7 %, pour atteindre 333,7 millions de dollars, en comparaison de 290,9 millions de dollars pour le cumul 2025. L'augmentation s'explique en grande partie par la hausse des produits provenant des chaînes FAST, par l'augmentation des ventes de matériel en raison de l'acquisition de The Singing Machine et par l'augmentation des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de Tuneln.

Canada

Les produits générés au Canada ont diminué de 0,6 million de dollars, ou 1,1 %, pour s'établir à 53,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, contre 54,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique, compensée en partie par l'augmentation des produits du secteur Radio.

Pour le cumul 2026, les produits générés au Canada ont augmenté de 2,5 millions de dollars, ou 1,6 %, pour atteindre 154,6 millions de dollars, par rapport à 152,1 millions de dollars pour le cumul 2025. L'augmentation est attribuable en grande partie à la hausse des produits du secteur Radio.

États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 18,0 millions de dollars, ou 42,5 %, pour atteindre 60,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, comparativement à 42,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. L'augmentation s'explique en grande partie par la hausse des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de Tuneln et par l'augmentation des ventes de matériel en raison de l'acquisition de The Singing Machine.

Pour le cumul 2026, les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 44,2 millions de dollars, ou 42,9 %, pour atteindre 147,4 millions de dollars, contre 103,2 millions de dollars pour le cumul 2025. L'augmentation s'explique en grande partie par la hausse des produits provenant des chaînes FAST, par l'augmentation des ventes de matériel en raison de l'acquisition de The Singing Machine et par l'augmentation des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de Tuneln.

Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 10,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, en baisse de 0,8 million de dollars, ou 6,7 %, comparativement à ceux de 11,7 millions de dollars inscrits au troisième trimestre de 2025. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des produits provenant des abonnements, compensée en partie par l'augmentation des produits provenant des chaînes FAST.

Pour le cumul 2026, les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 31,7 millions de dollars, en baisse de 3,8 millions de dollars, ou 10,8 %, comparativement à ceux de 35,6 millions de dollars inscrits pour le cumul 2025. Cette diminution s'explique surtout par la baisse des produits provenant des abonnements et par celle des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence positive du change.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du troisième trimestre de 2026 ont augmenté de 26,4 millions de dollars, ou 38,7 %, pour s'établir à 94,5 millions de dollars, contre 68,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des coûts d'exploitation découlant de l'augmentation des produits et à la hausse des charges variables, essentiellement du fait des acquisitions de Tuneln, de The Singing Machine et de DMI.

Pour le cumul 2026, les charges d'exploitation ont augmenté de 49,9 millions de dollars, ou 26,5 %, passant de 188,6 millions de dollars pour le cumul 2025 à 238,5 millions de dollars. L'augmentation traduit essentiellement la hausse des coûts d'exploitation découlant de l'augmentation des produits ainsi que de l'augmentation des charges variables du fait des acquisitions de Tuneln, de The Singing Machine et de DMI, ainsi que de l'augmentation des salaires.

BAlIA ajusté¹⁾

Le BAlIA ajusté s'est chiffré à 44,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, contre 42,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, soit une hausse de 2,4 millions de dollars, ou 5,7 %. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 35,7 %, contre 38,9 % au troisième trimestre de 2025. Pour le cumul 2026, le BAlIA ajusté s'est chiffré à 117,7 millions de dollars, contre 107,2 millions de dollars pour le cumul 2025, soit une hausse de 10,5 millions de dollars, ou 9,8 %. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 35,3 %, contre 36,8 % pour le cumul 2025. Dans les deux cas, la hausse du BAlIA ajusté s'explique en majeure partie par l'augmentation des produits et par l'incidence des acquisitions de Tuneln, de The Singing Machine et de DMI. Dans les deux cas, le recul de la marge du BAlIA ajusté est principalement attribuable à une baisse de la marge brute découlant de l'amélioration des ventes en lien avec les acquisitions de The Singing Machine et de Tuneln.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Au troisième trimestre de 2026, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont augmenté de 0,2 million de dollars, ou 2,7 %, pour se chiffrer à 8,3 millions de dollars, contre 8,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Pour le cumul 2026, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont augmenté de 0,4 million de dollars, ou 1,9 %, pour se chiffrer à 23,1 millions de dollars, contre 22,7 millions de dollars pour le cumul 2025. Dans les deux cas, la hausse traduit avant tout la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles liée à la fermeture de stations de télévision à Lloydminster.

Charges financières, montant net

Pour le troisième trimestre de 2026, le montant net des charges financières a diminué de 11,3 millions de dollars, ou 97,1 %, pour atteindre 0,3 million de dollars, contre 11,6 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2025. La diminution est essentiellement attribuable à un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés, contre une perte non réalisée pour la période comparative, à un profit de change, contre une perte de change pour la période comparative, et à une diminution de la juste valeur des contreparties conditionnelles.

Pour le cumul 2026, le montant net des charges financières a diminué de 26,0 millions de dollars, ou 79,1 %, pour s'établir à 6,9 millions de dollars, par rapport à 32,9 millions de dollars pour le cumul 2025. La diminution est essentiellement attribuable à un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés, contre une perte non réalisée pour la période comparative, à un profit de change, contre une perte de change pour la période comparative, à une baisse des charges d'intérêts et à une diminution de la juste valeur des contreparties conditionnelles.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2026	T3 2025	Variation (en %)	Cumul 2026	Cumul 2025	Variation (en %)
<u><i>Diffusion et musique pour entreprises</i></u>						
Coûts d'acquisition	3 337	650	413,3	3 722	1 227	203,3
Frais juridiques	4 305	1 028	318,8	6 489	2 059	215,2
Charges de restructuration et autres charges	1 713	(512)	(434,6)	2 588	2 237	637,3
<u><i>Radio</i></u>						
Charges de restructuration et autres charges	17	(124)	(113,7)	920	777	18,5
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9 372	1 042	799,4	13 719	4 414	210,8

L'augmentation des coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges pour le troisième trimestre de 2026 et le cumul 2026 traduit en grande partie imputable la hausse des frais juridiques du fait d'un différend relatif à un brevet, aux services professionnels liés aux acquisitions de Tuneln, de The Singing Machine et de DMI, ainsi qu'aux indemnités de départ et autres frais associés à la fermeture de deux stations de télévision à Lloydminster.

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global s'est établie à 3,9 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2026, comparativement à 4,0 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2025. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 34,1 % au troisième trimestre de 2026, par rapport à 20,4 % au troisième trimestre de 2025. La variation du taux d'impôt s'explique par la variation des différences permanentes.

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global s'est établie à 13,7 millions de dollars pour le cumul 2026, comparativement à 10,0 millions de dollars pour le cumul 2025. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,5 % pour le cumul 2026, par rapport à 25,8 % pour le cumul 2025. La variation du taux d'impôt s'explique par la variation des différences permanentes.

Bénéfice net et bénéfice net par action – dilué¹⁾

Un bénéfice net de 7,5 millions de dollars (0,11 \$ par action – dilué) a été inscrit pour le troisième trimestre de 2026, comparativement à 15,7 millions de dollars (0,23 \$ par action – dilué) pour le troisième trimestre de 2025. La baisse s'explique en majeure partie par la hausse des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une augmentation du cours de l'action, de même que par la hausse des coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges, facteurs contrés en partie par un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés et par un profit de change.

Un bénéfice net de 36,0 millions de dollars (0,52 \$ par action – dilué) a été inscrit pour le cumul 2026, comparativement à 28,8 millions de dollars (0,42 \$ par action – dilué) pour le cumul 2025. La hausse s'explique en majeure partie par un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés et par l'augmentation des résultats d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une augmentation du cours de l'action.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

Bénéfice net ajusté¹⁾ et bénéfice net ajusté par action – dilué¹⁾

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 26,3 millions de dollars (0,38 \$ par action – dilué) au troisième trimestre de 2026, comparativement à 23,4 millions de dollars (0,34 \$ par action – dilué) au troisième trimestre de 2025. Cette hausse est essentiellement attribuable à un profit de change et à l'augmentation des résultats d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la charge d'impôt.

Un bénéfice net ajusté de 69,5 millions de dollars (1,01 \$ par action – dilué) a été inscrit pour le cumul 2026, comparativement à 54,1 millions de dollars (0,78 \$ par action – dilué) pour le cumul 2025. Cette hausse découle essentiellement de l'augmentation des résultats d'exploitation, d'un profit de change, de la baisse des charges d'intérêts et de la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de la charge d'impôt.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2026	T3 2025	Variation (en %)	Cumul 2026	Cumul 2025	Variation (en %)
Produits	88 117	72 218	22,0	230 393	189 958	21,3
Charges d'exploitation	55 087	40 629	35,6	141 769	110 445	28,4
BAIIA ajusté¹⁾	33 030	31 589	4,6	88 624	79 513	11,5
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	37,5 %	43,7 %	(14,2)	38,5 %	41,9 %	(8,1)

Produits

Au troisième trimestre de 2026, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 15,9 millions de dollars, ou 22,0 %, passant de 72,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 à 88,1 millions de dollars. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de TuneIn, par l'augmentation des ventes de matériel en raison de l'acquisition de The Singing Machine et par la hausse des produits provenant des chaînes FAST.

Pour le cumul 2026, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 40,4 millions de dollars, ou 21,3 %, passant de 190,0 millions de dollars pour le cumul 2025 à 230,4 millions de dollars. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des produits provenant des chaînes FAST, par l'augmentation des ventes de matériel en raison de l'acquisition de The Singing Machine et par l'augmentation des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de TuneIn.

BAIIA ajusté¹⁾

Au troisième trimestre de 2026, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 1,4 million de dollars, ou 4,6 %, pour s'établir à 33,0 millions de dollars, comparativement à 31,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Pour le cumul 2026, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 9,1 millions de dollars, ou 11,5 %, pour s'établir à 88,6 millions de dollars, comparativement à 79,5 millions de dollars pour le cumul 2025. Dans les deux cas, l'augmentation traduit en majeure partie la hausse des produits et l'incidence des acquisitions de TuneIn, de The Singing Machine et de DMI.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2026	T3 2025	Variation (en %)	Cumul 2026	Cumul 2025	Variation (en %)
Produits	36 726	36 010	2,0	103 349	100 925	2,4
Charges d'exploitation	23 491	23 465	0,1	68 852	67 431	2,1
BAlIA ajusté¹⁾	13 235	12 545	5,5	34 497	33 494	3,0
Marge du BAlIA ajusté¹⁾	36,0 %	34,8 %	3,4	33,4 %	33,2 %	0,6

Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du troisième trimestre ont tendance à être les plus élevés.

Les produits du secteur Radio se sont établis à 36,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, contre 36,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, ce qui représente une hausse de 0,7 million de dollars, ou 2,0 %. Pour le cumul 2026, les produits du secteur Radio ont augmenté de 2,4 millions de dollars, ou 2,4 %, passant de 100,9 millions de dollars pour le cumul 2025 à 103,3 millions de dollars. Dans les deux cas, cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des produits de publicité numérique, contrebalancée en partie par la baisse des ventes de temps d'antenne.

BAlIA ajusté¹⁾

Au troisième trimestre de 2026, le BAlIA ajusté du secteur Radio a augmenté de 0,7 million de dollars, ou 5,5 %, pour s'établir à 13,2 millions de dollars, comparativement à 12,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Pour le cumul 2026, le BAlIA ajusté du secteur Radio a augmenté de 1,0 million de dollars, ou 3,0 %, pour s'établir à 34,5 millions de dollars, comparativement à 33,5 millions de dollars pour le cumul 2025. Les hausses du BAlIA ajusté s'expliquent par la croissance des produits. Au troisième trimestre, les marges se sont améliorées en raison de la hausse des produits. Les marges du cumul 2026 sont comparables à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2026	T3 2025	Variation (en %)	Cumul 2026	Cumul 2025	Variation (en %)
Charges d'exploitation	15 896	4 030	294,4	27 829	10 674	160,7
<i>Ajustements :</i>						
Rémunération fondée sur des actions	(195)	(62)	214,5	(102)	(298)	(66,1)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(13 955)	(1 942)	618,6	(22 301)	(4 541)	391,1
BAlIA ajusté¹⁾	(1 746)	(2 026)	(13,8)	(5 426)	(5 835)	(7,0)

BAlIA ajusté¹⁾

Le BAlIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées. Au troisième trimestre de 2026 et pour le cumul 2026, la diminution du BAlIA ajusté négatif est, dans les deux cas, attribuable à la baisse des honoraires pour services professionnels.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 83,7 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2024 à 124,8 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2026. Ces fluctuations, qui découlent en grande partie de la nature cyclique des activités de la société, sont également tributaires de plusieurs autres facteurs. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2025 s'explique surtout par l'augmentation des produits du secteur Radio et la hausse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2025 est essentiellement attribuable à la hausse des produits provenant des chaînes FAST et à l'augmentation des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique. L'augmentation du troisième trimestre de 2025 s'explique surtout par le caractère saisonnier normal des activités et par la hausse des produits provenant des chaînes FAST. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2025 est essentiellement attribuable au caractère saisonnier normal des activités. La légère diminution au premier trimestre de 2026 s'explique par la baisse des produits provenant des abonnements, contrebalancée en grande partie par la hausse des produits des chaînes FAST. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2026 s'explique surtout par la hausse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique ainsi que par l'acquisition de The Singing Machine, l'augmentation des produits provenant des chaînes FAST et celle des produits publicitaires provenant des solutions médias pour commerces de détail. La hausse pour le troisième trimestre de 2026 provient en grande partie du caractère saisonnier normal des activités et de l'augmentation des produits publicitaires du fait de l'acquisition de Tuneln, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

Le BAIIA ajusté¹⁾ a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 28,3 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2024 à 44,5 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2026. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2025 s'explique par la hausse de la marge brute découlant de la hausse des produits. L'augmentation du deuxième trimestre de 2025 est attribuable en majeure partie à la hausse des produits. La hausse au troisième trimestre de 2025 et la baisse au quatrième trimestre de 2025 sont essentiellement attribuables au caractère saisonnier normal des activités. La diminution au premier trimestre de 2026 découle avant tout de la baisse de la marge brute du fait de la répartition des produits et des charges d'exploitation plus élevées en raison surtout de l'augmentation des salaires. L'augmentation du deuxième trimestre de 2026 est attribuable en majeure partie à la hausse des produits. La hausse enregistrée au troisième trimestre de 2026 s'explique surtout par le caractère saisonnier normal des activités et par l'acquisition de Tuneln.

Le montant au titre du bénéfice net (de la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant d'une perte nette de 46,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2024 à un bénéfice net de 7,5 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2026. La hausse du premier trimestre de 2025 traduit essentiellement la dépréciation du goodwill au sein du secteur Radio pour la période précédente. La baisse du deuxième trimestre de 2025 découle essentiellement d'une perte liée à la juste valeur des instruments financiers plus élevée et d'une hausse des charges de restructuration et autres charges, facteurs compensés en partie par l'augmentation des résultats d'exploitation. La hausse enregistrée au troisième trimestre de 2025 s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation des résultats d'exploitation. La baisse du quatrième trimestre de 2025 est essentiellement attribuable au repli des produits du fait du caractère saisonnier normal des activités et à l'augmentation des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une hausse du cours de l'action, facteurs contrebalancés en partie par une perte liée à la juste valeur des instruments financiers moins élevée et par la diminution de la charge d'impôt sur le résultat. Au premier trimestre de 2026, la hausse découle essentiellement d'un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés, d'un profit de change et de la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de la charge d'impôt. La baisse du deuxième trimestre de 2026 découle essentiellement d'une perte non réalisée liée à la juste valeur des instruments dérivés et d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation. La diminution enregistrée au troisième trimestre de 2026 s'explique avant tout par l'augmentation des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une augmentation du cours de l'action et par la hausse des coûts d'acquisition et des frais juridiques, facteurs compensés en partie par un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés et par la hausse des résultats d'exploitation.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action après dilution)	3 mois							
	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	88 117	80 856	61 420	64 585	72 218	60 895	56 845	53 409
Radio	36 726	32 406	34 217	31 423	36 010	32 690	32 225	30 256
Total des produits	124 843	113 262	95 637	96 008	108 228	93 585	89 070	83 665
Produits par région								
Canada	53 592	51 471	49 535	46 793	54 184	48 942	49 014	45 581
États-Unis	60 308	51 942	35 153	38 013	42 316	32 889	27 952	26 224
Autres pays	10 943	9 849	10 949	11 202	11 728	11 754	12 104	11 860
Total des produits	124 843	113 262	95 637	96 008	108 228	93 585	89 070	83 665
BAIIA ajusté¹⁾	44 519	39 520	33 656	35 027	42 108	33 994	31 070	29 423
BAIIA ajusté DDM¹⁾	152 721	150 311	144 785	142 199	136 595	133 135	128 659	125 855
Bénéfice net (perte nette)	7 494	11 772	16 783	7 655	15 677	5 813	7 295	(46 318)
Bénéfice net (perte nette) par action – de base et dilué	0,11	0,17	0,25	0,11	0,23	0,08	0,11	(0,67)
Bénéfice net ajusté¹⁾	26 284	21 884	21 311	18 568	23 424	16 729	13 933	15 382
Bénéfice net ajusté par action – de base ¹⁾	0,39	0,32	0,31	0,27	0,34	0,24	0,20	0,22
Bénéfice net ajusté par action – dilué ¹⁾	0,38	0,32	0,31	0,27	0,34	0,24	0,20	0,22
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	38 017	24 329	18 987	39 720	35 387	19 183	10 750	44 263
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	34 796	28 396	18 797	18 411	28 636	21 103	15 462	15 624
Dividende trimestriel	0,085	0,085	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075

Note :

- Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action – dilué, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance financière. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024
Bénéfice net (perte nette)	7 494	11 772	16 783	7 655	15 677	5 813	7 295	(46 318)
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	–	–	–	56 119
Charges financières (produits financiers), montant net	341	9 282	(2 754)	9 516	11 639	12 162	9 099	3 736
Variation de la juste valeur des placements	10	(15)	37	2	(43)	29	(42)	(106)
Impôts	3 876	3 906	5 892	977	4 025	2 457	3 523	3 639
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	1 936	1 982	1 865	1 941	2 104	1 970	2 075	1 183
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 583	1 092	1 148	1 020	850	1 137	1 090	1 192
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 753	4 205	4 558	5 115	5 098	4 199	4 171	4 124
Rémunération fondée sur des actions	195	177	(270)	111	62	106	130	93
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	13 955	4 214	4 132	5 640	1 942	1 763	836	4 711
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	189	73	300	(210)	(288)	1 827	2 052	(354)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9 372	2 832	1 515	4 129	1 042	2 531	841	1 404
Perte (profit) sur la sortie d'un placement	815	–	450	(845)	–	–	–	–
Autres produits	–	–	–	(24)	–	–	–	–
BAIIA ajusté	44 519	39 520	33 656	35 027	42 108	33 994	31 070	29 423
Marge du BAIIA ajusté	35,7 %	34,9 %	35,2 %	36,5 %	38,9 %	36,3 %	34,9 %	35,2 %
Bénéfice net (perte nette)	7 494	11 772	16 783	7 655	15 677	5 813	7 295	(46 318)
<i>Ajustements :</i>								
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	–	–	–	56 119
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	(3 028)	2 350	(4 535)	1 010	2 770	4 434	1 053	(2 252)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 753	4 205	4 558	5 115	5 098	4 199	4 171	4 124
Variation de la juste valeur des placements	10	(15)	37	2	(43)	29	(42)	(106)
Rémunération fondée sur des actions	195	177	(270)	111	62	106	130	93
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	13 955	4 214	4 132	5 640	1 942	1 763	836	4 711
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9 372	2 832	1 515	4 129	1 042	2 531	841	1 404
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	189	73	300	(210)	(288)	1 827	2 052	(354)
Perte (profit) sur la sortie d'un placement	815	–	450	(845)	–	–	–	–
Autres produits	–	–	–	(24)	–	–	–	–
Charge d'impôt liée aux ajustements détaillés ci-dessus	(7 471)	(3 724)	(1 659)	(4 015)	(2 836)	(3 973)	(2 403)	(2 039)
Bénéfice net ajusté	26 284	21 884	21 311	18 568	23 424	16 729	13 933	15 382
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 032	68 628	68 758	68 807	68 742	69 022	69 209	68 811
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,38	0,32	0,31	0,27	0,34	0,24	0,20	0,22

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024
BAIIA ajusté DDM	152 721	150 311	144 785	142 199	136 595	133 135	128 659	125 855
Initiatives de réduction des coûts durables	643	489	773	1 046	1 332	1 476	2 309	2 758
Synergies de coûts découlant de l'acquisition de Tuneln	3 585	–	–	–	–	–	–	–
BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui n'a pas été déjà pris en compte dans les résultats	44 414	–	–	150	299	449	–	–
BAIIA ajusté pro forma	201 363	150 800	145 558	143 395	138 226	135 060	130 968	128 613

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	38 017	24 329	18 987	39 720	35 387	19 183	10 750	44 263
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 297)	(2 171)	(2 153)	(2 057)	(1 765)	(1 886)	(1 486)	(2 351)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(554)	(262)	(336)	(1 183)	(848)	(205)	(444)	(355)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 658)	(1 307)	(1 394)	(1 371)	(1 263)	(1 268)	(1 282)	(1 148)
Intérêts payés	(4 895)	(4 830)	(4 955)	(5 287)	(6 159)	(6 356)	(5 979)	(6 641)
Remboursement d'obligations locatives	(1 095)	(1 415)	(867)	(954)	(1 025)	(1 324)	(992)	(929)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(2 032)	9 709	9 755	(17 094)	1 076	9 848	12 833	(17 661)
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	(1 062)	1 511	(1 755)	2 508	2 191	580	1 221	(958)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9 372	2 832	1 515	4 129	1 042	2 531	841	1 404
Flux de trésorerie disponibles ajustés	34 796	28 396	18 797	18 411	28 636	21 103	15 462	15 624
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 032	68 628	68 758	68 807	68 742	69 022	69 209	68 811
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués	0,50	0,41	0,27	0,27	0,42	0,31	0,22	0,23

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2025	Exercice 2024
Facilités de crédit	519 658	336 273	337 416	341 365	370 826	350 500	345 854	338 712
Dette subordonnée	–	–	–	–	–	25 583	25 581	25 579
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(17 332)	(15 145)	(11 495)	(13 984)	(19 253)	(8 593)	(9 184)	(9 606)
Dette nette	502 326	321 128	325 921	327 381	351 573	367 490	362 251	354 685
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	2,49	2,13	2,24	2,28	2,54	2,72	2,77	2,76

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE 2025 ET 2024

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		9 mois	
	T3 2026	T3 2025	Cumul 2026	Cumul 2025
Activités d'exploitation	38 017	35 387	81 333	65 320
Activités de financement	169 326	(19 759)	134 997	(41 763)
Activités d'investissement	(205 052)	(5 164)	(212 872)	(14 169)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(104)	206	(110)	259
Variation nette de la trésorerie	2 187	10 670	3 348	9 647
Trésorerie – à l'ouverture de la période	15 145	8 583	13 984	9 606
Trésorerie – à la clôture de la période	17 332	19 253	17 332	19 253
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	34 796	28 636	81 991	65 201

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 38,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, par rapport à 35,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. La hausse s'explique en majeure partie par un profit de change et par la variation positive nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges.

Pour le cumul 2026, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 81,3 millions de dollars, par rapport à 65,3 millions de dollars pour le cumul 2025. La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des résultats d'exploitation, par la diminution de la variation négative des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation et par un profit de change, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges.

Activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 169,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, comparativement à des sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 19,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 135,0 millions de dollars pour le cumul 2026, comparativement à des sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 41,8 millions de dollars pour le cumul 2025. Dans les deux cas, la variation traduit en grande partie les prélèvements sur la facilité de crédit dans le cadre de l'acquisition de Tuneln.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 205,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, comparativement à 5,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Pour le cumul 2026, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 212,9 millions de dollars, comparativement à 14,2 millions de dollars pour le cumul 2025. Dans les deux cas, l'augmentation traduit en grande partie l'acquisition de Tuneln.

Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾

Les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont établis à 34,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, comparativement à 28,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Cette augmentation traduit surtout l'augmentation des résultats d'exploitation et la baisse de l'impôt sur le résultat et des intérêts payés.

Pour le cumul 2026, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont élevés à 82,0 millions de dollars, comparativement à 65,2 millions de dollars pour le cumul 2025. Cette augmentation traduit surtout l'augmentation des résultats d'exploitation et la baisse de l'impôt sur le résultat et des intérêts payés.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 :

(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2025	31 mars 2025	Variations		Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	150 276	82 574	67 702	▲	Acquisition de Tuneln et croissance des produits
Immobilisations incorporelles	279 580	53 827	225 753	▲	Acquisitions de Tuneln et de DMI
Goodwill	332 781	309 690	23 091	▲	Acquisitions de Tuneln, de DMI et de The Singing Machine
Créditeurs et charges à payer	170 135	84 532	85 603	▲	Acquisition de Tuneln et moment où les paiements aux fournisseurs ont eu lieu
Autres passifs	69 071	27 243	41 828	▲	Augmentation de la contrepartie conditionnelle en raison des acquisitions de Tuneln et de DMI et solde à payer au titre de l'acquisition de Tuneln
Facilités de crédit	519 658	341 365	178 293	▲	Se reporter au graphique de la page suivante

Ressources en capital

Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. La société est d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de sa facilité de crédit actuelle suffiront pour satisfaire à ses besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

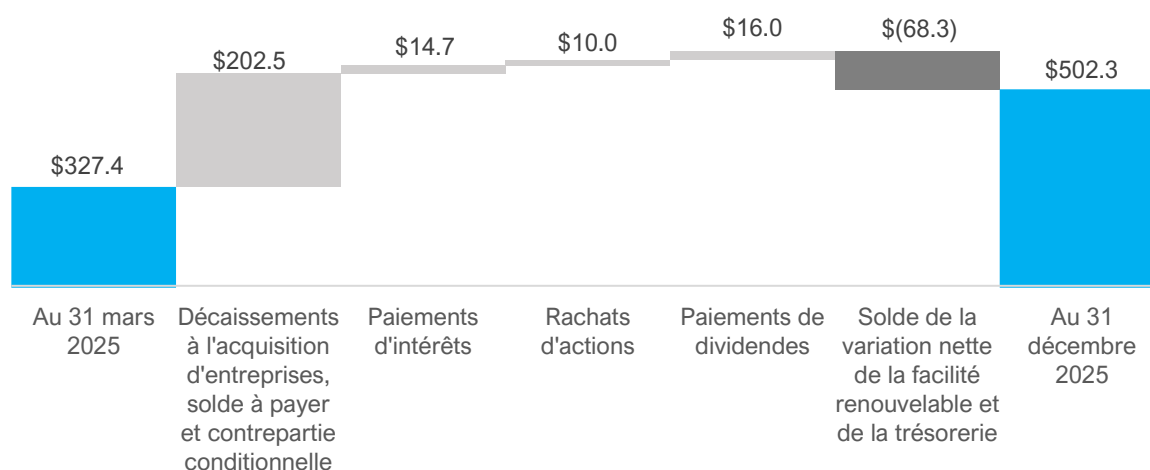
Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 500 000 \$ et d'un prêt à terme de 150 000 \$ US, arrivant tous deux à échéance en novembre 2029, sur lesquels un montant de 183,6 millions de dollars était disponible au 31 décembre 2025.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (4,45 % et 5,45 % aux 31 décembre 2025 et 2024, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains (7,25 % et 8,00 % aux 31 décembre 2025 et 2024, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux CORRA (2,60 % et 3,62 % aux 31 décembre 2025 et 2024, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au taux SOFR (4,02 % et 4,67 % aux 31 décembre 2025 et 2024, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou d) au taux Euribor (1,90 % et 3,00 % aux 31 décembre 2025 et 2024, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, au gré de la société.

Au 31 décembre 2025, la société disposait de 17,3 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie et de facilités de crédit de 519,7 millions de dollars.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur la dette nette au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 :

Variation de la dette nette¹⁾²⁾



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 20.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

En mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcées contre cette défense. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d'auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés étaient conformes aux attentes des opposants. En guise de règlement, la société a recouvré de la SOCAN la totalité du remboursement prévu. La société continue de travailler en collaboration avec les autres opposants en vue de percevoir de Ré:Sonne le remboursement dû aux opposants aux termes du jugement de la Commission du droit d'auteur.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières aux termes de sa convention de crédit, les licences de diffusion et les engagements liés aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2025.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel. Il n'y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l'importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2025.

Arrangements hors bilan

La société n'a aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l'IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	5 février 2026	31 décembre 2025
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	53 891 928	53 971 016
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(4 628)	(54 645)
Actions à droit de vote subalterne variable	1 206 638	1 200 722
Actions à droit de vote multiple	12 941 498	12 941 498
	68 035 436	68 058 591
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	2 062 886	2 062 886

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, 962 331 options ont été exercées, 99 680 options ont été annulées et aucune option n'a été attribuée à des employés admissibles.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2025. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque financiers depuis cette date.

Facteurs de risques

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle de la société datée du 4 juin 2025. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière par intérim, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Une évaluation a été menée en date du 31 décembre 2025 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des CPCI de la société. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CPCI de la société étaient conçus adéquatement et fonctionnaient efficacement au 31 décembre 2025.

Une évaluation a été menée en date du 31 décembre 2025 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à l'efficacité du CIIF en vertu du cadre COSO 2013. Selon cette évaluation, ils ont conclu que le CIIF de la société était efficace au 31 décembre 2025.

À l'exception de l'acquisition de Tuneln, aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu au cours de la période.

En effet, la société s'est prévalu de la disposition 3.3 1) b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure cette acquisition du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Voir la rubrique *Autres faits saillants des activités pour le troisième trimestre et événements postérieurs à la clôture* à la page 4.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site www.stingray.com et sur le site de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

stingray.com

